LILLE

LA MENINGITE CÉRÉBRO-SPINALE. — L'état du caporal infirmier Georges Tinel, atteint de méningite cérébro-spinale, est aussi satisfaisant que possible et les docteurs ne craignent plus, désormais, une issue fatale. La mère du malheureux jeune homme est accourue à son chevet, dès qu'elle a appris que son fils était malade.

LA SCARLATINE. — Les chasseurs à cheval Fernand Montagne, Alphonse Théry et le chasseur à pied Roger Ducrocq, qui avaient été transportés à l'hôpital militaire pour fièvre scarlatine, vont aussi bien que possible. Leur guérison n'est qu'une affaire de temps.

GENTLEMEN, pour être bien habillés, avec élégance, adressez-vous à la Compagnie Anglaise, Grand'Place, coin de la rue Neuve. Rayon spécial d'imperméables anglais, et pardessus de voyage tout faits ou sur mesure. Coupe élégante, façon soignée. 73473

UN VIEILLARD MEURT DE FROID A L'ENTERREMENT. — Un journalier, M. Antoine Hennequin, âgé de 76 ans, demeurant 6, place Antoine Tacq, s'était rendu, dans la matinée de lundi, à l'église de Saint-Martin d'Esquermes, pour assister aux funérailles d'un ami.

Vers dix heures, le convoi longeait la rue d'Esquermes, lorsqu'en face du numéro 51, M. Hennequin, subitement indisposé, s'affaissa sur la chaussée, la face livide. On s'empressa de relever l'infortuné vieillard, qui ne donnait plus signe de vie.

Transporté dans une pharmacie voisine, M. Hennequin y rendit le dernier soupir, et un docteur qui était accouru ne put que constater le décès, qu'il attribua à une congestion pulmonaire occasionnée par le froid.

La fourrure tient chaud et sied à tout le monde. En visiter l'exposition, aux « Galeries Lilloises », est un devoir. 2977-a-d

DÉCOUVERTE D'UNE NOYÉE A SAINT-ANDRÉ. — Mardi, vers une heure de l'après-midi, un passant qui longeait le canal de la Deûle, aperçut, non loin de l'usine Porion, à St-André, le cadavre d'une femme très proprement vêtue, et paraissant âgée de 35 à 40 ans. Elle portait un jupon noir, un corsage noir, des bottines élégantes, et était d'assez forte corpulence. Elle avait le visage tuméfié, et portait plusieurs blessures. Après les constatations d'usage, opérées par la gendarmerie de La Madeleine et le garde de Saint-André, le cadavre de cette femme inconnue a été transporté à la morgue de cette localité.

Convois Funèbres

Georges DELRUE, décédé à Herseaux, le 15 novembre 1909, à l'âge de quatre ans et un mois. Convoi et Salut d'Ange, le mercredi 17 courant, à 2 heures, en l'Eglise St-Maclou, à Wattrelos. — Assemblée, estaminet du « Beau Bouquet », à Herseaux (Ballons).

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

LA GAIETÉ C'EST LA SANTÉ

"Reviens à la Nature"

nous donne le secret pour vivre longtemps, en santé parfaite. En vente au prix de 1 fr. aux Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Gde-Rue, Rx, 33, rue Carnot, Tg. 74485

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

La patente de 1909

Roubaix, le 16 novembre.

Il pleut des feuilles jaunes, et elles causent une très désagréable surprise aux nombreux commerçants qui les reçoivent, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas payé complètement leur patente de cette année.

En 1908, et même en 1907, croyons-nous, on nous a laissé du temps, jusqu'à fin décembre, mais cette fois, nous avons déjà eu la visite de M. le porteur de contraintes, nous valant 20 centimes de frais, avec menace de poursuites « par voie de commandement » !

M. Henry Maret écrivait, en avril dernier: « Qu'est-ce qu'un contribuable? — *Moins que rien, disait-on jadis!* »

Nous voulons bien croire que tel n'est plus l'avis de l'Administration... et que ses commandements ne suivront pas de trop près ses feuilles jaunes à 20 centimes.

Les commerçants ne roulent pas sur l'or. Ils ont bien voulu, jusque maintenant, contribuer, pour la trop large part qu'on exige d'eux, à remplir le tonneau des Danaïdes de M. le ministre des Finances, mais qu'on leur laisse au moins les mêmes délais que les années précédentes.

Avec nos remerciements pour l'insertion de la présente lettre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations empressées.

Alphonse DUBUS, président du Syndicat des Débitants de boissons; Adolphe DELANNOY, président de l'Association des Commerçants.

Le nouvel Hôtel des Postes et Téléphones

Roubaix, le 14 novembre.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Lisant dans votre journal, le projet d'Hôtel des Téléphones dans l'ancien Cercle de l'Industrie, rue du Curé, je crois que l'idée n'est pas mauvaise, à condition que l'on envisage en même temps la construction d'un nouvel Hôtel des Postes.

L'opinion générale est que l'Hôtel des Postes actuel est indigne d'une ville aussi importante que Roubaix; des plaintes ont plusieurs fois paru dans votre « Tribune publique » à ce sujet et aujourd'hui un grand nombre réclament comme une chose absolument nécessaire: la construction d'un nouvel Hôtel des Postes.

Il y aurait donc lieu d'envisager cette importante question dans l'intérêt des habitants comme dans celui des P.T.T., et c'est justement le but de cette lettre.

Faire quelque chose de bien avec l'immeuble et à l'emplacement actuel, me paraît bien difficile. Les bâtiments sont vieux et trop encaissés, mal distribués et je craindrais que l'on y gaspille beaucoup d'argent à faire beaucoup de raccommodages.

Aux grands maux les grands remèdes.

Tout d'abord il importe de créer un Hôtel des Postes bien en vue, bien central, bien accessible, bien dégagé.

La Poste est toujours un des monuments principaux d'une ville.

A mon avis l'emplacement idéal, ne peut être ailleurs que sur la Grand'Place.

Si le projet de l'Hôtel des Téléphones dans l'ancien Cercle de l'Industrie, aboutit, pourquoi ne pas aussi projeter l'Hôtel des Postes dans ce quartier? Tout semble pratiquement et esthétiquement possible.

Voici le plan dans ses grandes lignes:

Hôtel des Postes, dans le renfoncement de la Grand'Place, entre Debras et l'Hôtel du Midi (35 mètres environ de façade) se continuant dans le Contour St-Martin à élargir (25 mètres de profondeur environ) et enfin allant rejoindre perpendiculairement l'Hôtel des Téléphones, dans le fond de l'ancien Cercle de l'Industrie.

Ces deux Hôtels pourraient communiquer entre eux non seulement pour le personnel mais aussi pour le public; il pourrait donc y avoir entrée de deux côtés.

A étudier plus en détail, peut-être verrait-on à empiéter sur le terre-plein de la Grand'Place ou à adjoindre d'autres immeubles voisins, cela est à voir suivant la place nécessaire et la disposition des terrains.

Quant aux immeubles visés par ce projet, à les voir actuellement aussi vieux et aussi disparates, il est permis de penser que leur genre et leur valeur n'est plus digne de la Grand'Place et qu'ils sont appelés à disparaître bientôt.

Que les propriétaires et locataires ne m'en veuillent pas trop car leur suppression n'irait pas bien entendu sans dédommagement et eux comme beaucoup doivent avoir en vue l'embellissement de Roubaix et l'intérêt général.

Il ne manque pas d'autres bons emplacements pour eux dans Roubaix.

A leur place actuelle, il y a quelque chose de sérieux à faire et je viens de l'indiquer.

Prenez cette idée que je suggère avec admiration.

trations compétentes, être sérieusement étudiée et puissent-ils dès maintenant prendre toutes les dispositions d'acquisitions nécessaires, en vue d'une solution présente ou future.

C'est le vœu d'*Un vrai Roubaisien.*

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

524 *Arthur.* — C'est rue Turgot n° 20, à Paris. — *W.A.D.* — Nous ne donnons pas ici d'adresses commerciales. — *S.P. Rance.* — Nous regrettons de ne pas pouvoir vous donner satisfaction, nous ne connaissons pas cet ouvrage. — *Futur engagé* 20. — 1. A 20 ans révolus; 2. Tous, mais elles diffèrent d'après le lieu de garnison; 3. Ne pas dépasser 70 kil., taille 1 m. 64 à 1 m. 74; 4. Muni de votre acte de naissance, présentez-vous au bureau de recrutement, à Lille, place aux Bleuets, à 8 heures du matin pour passer la visite. — *H. D.* — Rien à faire. — *Article* 48; *Un jeune homme embêté.* — Si votre père est né en Belgique, et qu'il est Belge, vous pouvez choisir.

L.V. — Vous aurez droit au mois courant et à un mois de prévenance. — *S.G.P.* — Il faut à nouveau écrire au Procureur de la République, à Lille. — 41 *K.B.* — 1. Vous ne pouvez le reconnaître; 2. D'ailleurs, ce qui est le fruit de vos économies et de celles de votre femme ne doit pas aller dans une famille étrangère, au préjudice de vos enfants; 3. Le mieux serait de consulter un notaire pour rédiger votre contrat de mariage. — *A.O.T.S.* — 1. Non; 2. Oui; 3. A un huissier; 4. Oui; 5. Non; 6. Cela dépend. — *E.B.H.* 300. — Oui; voyez un huissier. — *Rileu, Wattrelos.* — Oui pour les deux questions. — *D.D.* — Oui, au point de vue de la loi civile seulement. — *Julie Lerny.* — Il faut faire une nouvelle demande d'assistance judiciaire. — *D.C.* 44. — 1. Il faut trois mois avant la fin de l'année; 2. Oui, semble-t-il. — *L.V.D.* — 1. Oui; 2. Oui, à moins de prouver l'identité de votre vendeur; 3. Oui. — *B.S.P.* — Il n'y a pas de règle; en thèse générale, il ne le peut qu'à condition de ne pas pouvoir nuire à son acheteur, et, dès lors, tout dépend des circonstances et de l'appréciation du juge. — *V.W., 5, Flers-Breucq.* — 1. Oui; 2. Oui; 3. Non. — *G.S.* 22. — Le mieux est de n'ouvrir que le 1er janvier, ou bien vous risquez de payer deux fois patente et licence. De toute façon, il faudra, quinze jours à l'avance, faire une déclaration à la Mairie. — *R.M.* 54. — Le loyer se prescrit par cinq ans; vous ne donnez pas assez de détails pour vous renseigner de façon précise. — *Jules Duguesclin.* — Il suffit que l'un des deux époux ait un mois de domicile dans la ville. Adressez-vous à la Société de St-François Régis, ou aux prêtres d'une paroisse. — *J.P.K. Edmond.* — Présentez-vous au bureau des annonces du *Journal de Roubaix*, où tous les renseignements vous seront immédiatement fournis suivant les circonstances. — *L'ami des Dames.* — 1. Un père, n'ayant qu'un enfant, ne peut le déshériter que de la moitié de sa fortune; il peut disposer librement de l'autre moitié; 2. L'héritier est responsable des dettes dans la même proportion qu'il hérite, à moins qu'il ne renonce à la succession ou ne l'accepte sous bénéfice d'inventaire: dans ce dernier cas, il ne peut être contraint de payer plus qu'il ne touche; 3. Tout héritier peut faire apposer les scellés chez le défunt et réclamer ensuite inventaire; c'est ainsi que vous ferez bien de procéder. — *F.B.* 70. — 1. C'est un droit s'il y a indigence; 2. Cela dépend de l'appréciation de la commune. — *M.C.* — Oui. — *D.L.* 100. — Non; cela rentre dans le secret professionnel. — *A.V. Thérèse.* — Il faut vous présenter à la Mairie avant le 4 février, ou vous risquez d'être rayé. — *Deux entêtés.* — Non. La détention préventive compte seulement comme étant subie pour le calcul de la peine. — *Alfred L.* — 1. 2 fr. 50; 2. Oui. — *Marie-Palmyre.* — Adressez-vous à la Mairie de son domicile, vous obtiendrez satisfaction. — *A.M.T.* — Il n'y a pas de règle. Minuit à notre avis. — *Un cabaretier ennuyé.* 664. — 1. Oui; 2. Oui; 3. Non. — *R. Re.* — Il faut faire une nouvelle demande au Tribunal de Lille. — *Y.Z.* — Attendez de recevoir vos feuilles. — *Abonné D.D.* — Non; adressez-vous au juge de paix.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 16 novembre

1re AFFAIRE

AFFAIRE DE MŒURS A WATTRELOS

Oscar Bayart, 4 ans de prison et déclin de la puissance paternelle. L'aîné des enfants est confié à l'assistance publique et le plus jeune à la mère.

2e affaire

Assassinat à Lille

Acte d'accusation

Depuis environ deux mois, Alphonse Riquier vivait, à Lille, avec la femme Germaine Michez, dont il avait fait la connaissance, dans un bal de la rue d'Arcole.

Le faux ménage ne tarda pas à être troublé, et, le 14 août 1909, Germaine Michez quitta son ami, à la suite d'une querelle futile, en emportant ses vêtements.

Riquier se mit à sa recherche et la trouva, le lendemain, à l'estaminet Despicht, 21, rue de la Vignette, à Lille, accompagnée d'un ancien ami.

Il décida de la tuer, si elle ne reprenait pas la vie commune. Dès le lendemain matin, le lundi 16 août, il acheta, dans ce but, un revolver et des cartouches. Il essaya son arme, à deux reprises, sur sa voiture, et se rendit de nouveau, à l'estaminet Despicht.

Il prit son repas de midi avec elle et diverses autres personnes, et renouvela ses instances près de Germaine Michez, pour qu'elle revînt à lui.

Il s'apprêtait à faire usage de son révolver, quand on se précipita sur lui pour le désarmer, mais il se sauva avec son arme. Il fut suivi par son jeune domestique, à qui il remit son révolver, et, quelque temps après, revint à l'estaminet, où on ne le laissa entrer qu'après l'avoir fouillé, inutilement, grâce à sa précaution. Son domestique lui rendit son arme en cachette, dans l'estaminet. Riquier offrit des consommations jusqu'au soir, à Germaine Michez, renouvelant ses prières en vain. Un des anciens amis de cette fille survint; elle alla danser avec lui et l'embrassa.

A ce moment, Riquier sortit son révolver et tira trois coups sur elle. On le terrassa, mais il parvint à se dégager et tira à nouveau trois coups de révolver sur son amie et prit la fuite. Quelques heures après, il alla se constituer prisonnier au poste de police.

La victime ne tarda pas à expirer.

L'autopsie a démontré que deux projectiles, peut-être trois, l'avaient atteinte. L'un d'eux a perforé l'œil gauche et déterminé la mort, en pénétrant dans le cerveau.

L'accusé reconnaît les faits.

Il n'a pas d'antécédents judiciaires.

L'inculpé est acquitté.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 16 novembre

Présidence de M. GODART, vice-président

LA FRAUDE. — 3 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'am. à Céline Crens, 16 ans, servante, rue Dampierre, 67, à Roubaix. Fraude de 2 kil. de café vert, de 250 grammes de café torréfié et de 190 grammes de bonneterie, le 12 novembre, à 6 h. 1/2 du matin, à la ruelle Quinque, à Leers.

— 3 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'am. à Jeanne Cardon, 19 ans, varoleuse, à Ascq. — Fraude de 440 grammes de tabac haché, 500 gr. de café brûlé et de 300 gr. d'allumettes, le 14 novembre, à dix heures du matin, à Sailly, ferme Bouchery.

— 6 jours de prison et 500 fr. d'am. chacun à Jules Callens, tisserand à Lille, et à Georges Peirtsegaele, 18 ans 1/2, électricien à Petit-Ronchin. Fraude de 9 kil. de café vert et de 6 kil. d'allumettes, le 10 novembre, à la carrière Nys, à Wattrelos.

— 12 jours de prison et 500 fr. d'am. à Joséphine Ghelyn, 51 ans, couturière, au Touquet. Fraude de 10 kil. de tabac haché, le 13 novembre, à sept heures du soir, à la chapelle d'Armentières.

VEILLEZ A VOS PARDESSUS. — M. Henri Plancuart, 31 ans, entrepreneur, rue de l'Espérance, 36, à Roubaix, connaît aujourd'hui le danger qu'il y a à accrocher un pardessus de grand prix à un porte-manteau de café et à ne plus le surveiller.

Le 12 novembre, au Grand Café, à Roubaix, il a abandonné ainsi un pardessus valant environ 130 francs. Un mauvais sujet qui était sorti le matin même de la maison d'arrêt, le sieur Louis Frénay, 20 ans, sans domicile, s'est emparé de ce pardessus sans éveiller le moindre soupçon. Il fut arrêté à Lille et trouvé en possession de ce vêtement. Frénay reconnaît le vol reproché.

Le Tribunal le gratifie de 40 jours de prison.

GENDARMES ET EXPULSÉS. — En faisant une patrouille, il y a quelques jours, à l'extrême-frontière, M. Herckelboudt, le zélé brigadier de gendarmerie de Wattrelos et le gendarme Hemery, ont voulu arrêter un expulsé en état d'ivresse qui était rentré sur notre territoire. Cet individu, le sieur Gustave Wardenier, 31 ans, terrassier, à Herseaux, opposa une vive résistance aux gendarmes et les outrages grossièrement. Il encourt 2 mois de prison et 5 fr. d'am. pour la contravention d'ivresse.

AFFAIRES DIVERSES. — 6 jours de prison à Georges Meckes, journalier, sans domicile, pour vagabondage.

— 10 jours de prison à Henri Winckels, journalier, pour rébellion et ivresse.

Communications

UN CONCOURS DANS LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Un concours pour le surnumérariat de l'administration des Contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département, le 3 février prochain.

Nul ne peut prendre part à ce concours s'il n'est âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus, au 1er janvier 1910.

Néanmoins, pour les fils d'employés, les bacheliers et les admissibles à l'Ecole navale, la limite inférieure est abaissée à 17 ans.

Pour les candidats qui justifient, soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraites sur les fonds de l'Etat, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée d'une durée égale à celle de ces services et de 5 ans au maximum.

Les postulants se procureront le programme de l'examen, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir à la Direction des Contributions indirectes, rue Meurein, n° 89, à Lille, où ils devront se faire inscrire avant le 10 décembre 1909.

ROUBAIX. — La Renaissance Chorale. — Répétition générale ce soir, à huit heures.

— **Mélomanes Roubaisiens.** — Ce soir, à huit heures, répétition des solistes pour le concert; à huit heures trois quarts, répétition générale.

Nouvelles Militaires

GENDARMERIE. — Ont été admis aux examens oraux, à la suite des épreuves écrites, les officiers de troupes, candidats à la gendarmerie dont les noms suivent:

MM. Boivin, lieutenant au 145e d'infanterie; Dupont, lieutenant au 84e régiment d'infanterie; Flament, lieutenant au 1er régiment d'infanterie; François, lieutenant au 84e régiment d'infanterie; Lebon, lieutenant au 145e régiment d'infanterie; Muzat, capitaine au 43e régiment d'infanterie.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

« THAIS » A L'HIPPODROME

La troupe des Théâtres municipaux de Lille donnera ce soir, à l'Hippodrome, une représentation de « Thaïs », l'une des œuvres de J. Massenet qui ont le plus conquis la faveur du public et dont le succès paraît être durable.

L'auteur des paroles, M. Louis Gallet, a construit son livret d'après le roman d'Anatole France. Il l'a écrit en prose rythmée.

Cette œuvre étant représentée pour la première fois à Roubaix, nous croyons utile d'en faire connaître le sujet à nos lecteurs.

Le nom de Thaïs rappelle une célèbre courtisane grecque, qui se trouvait à Athènes lorsque cette ville fut prise par Alexandre; elle suivit le conquérant, l'accompagna en Asie dans ses conquêtes, puis s'attacha à Ptolémée, depuis roi d'Egypte. Elle est surtout connue dans l'histoire pour avoir conseillé à Alexandre, au milieu d'une orgie à laquelle, par extraordinaire, elle avait été admise, de mettre le feu à la capitale des Perses, pour venger la Grèce, dont ils avaient brûlé les temples. Alexandre, déjà échauffé par le vin, sourit à cette idée et se mit lui-même à la tête des incendiaires. Le lendemain, le roi de Macédoine se repentit, mais il était trop tard; les palais et la ville n'offraient déjà plus qu'un monceau de ruines.

La Thaïs de Louis Gallet est aussi une courtisane; mais l'auteur la fait vivre aux premiers siècles du Christianisme. Voici le résumé de l'action.

Dans la Thébaïde, sur les bords du Nil, vivent, rassemblés autour de l'austère vieillard Palémon, des cénobites dont la vie est vouée à la prière, aux œuvres de mortification et aux travaux des champs qui leur fournissent les ressources de leur frugale nourriture. L'un d'entre eux, Athanaël, jeune encore, a vécu avant de se retirer au désert, dans la société de la fameuse courtisane Thaïs, aux séductions de laquelle il a su néanmoins résister. Affligé des débordements de la grande pécheresse et croyant reconnaître un appel de Dieu en une vision dans laquelle elle lui apparaît, il forme le dessein de la convertir, malgré les sages avis de Palémon qui lui fait entrevoir les dangers de cette entreprise.

Pour réaliser son projet, il se rend à Alexandrie dans la demeure de Nicias, qui fut son condisciple et son ami et qui lui apprend que Thaïs doit venir le soir même souper chez lui en joyeuse compagnie. Athanaël demande à son ami, afin de pouvoir figurer dignement à ce festin, des vêtements qu'il revêt par dessus son cilice. La courtisane, à son arrivée chez Nicias, s'informe de cet étranger et de ses desseins. Elle en rit et convie Athanaël à une vie de plaisir. Celui-ci s'indigne et annonce à Thaïs qu'il ira dans son palais lui porter le salut. « Ose venir », lui répond-elle d'un air provocant, et il s'enfuit avec un geste d'horreur.

Cependant le jeune cénobite accomplit sa promesse. Il trouve Thaïs désenchantée par l'indifférence et la brutalité des hommes, par la méchanceté des femmes, déplorant les heures pesantes, le vide de son âme, aspirant au repos, au bonheur stable et à une beauté éternelle. Elle est effrayée par les enseignements, par les objurgations d'Athanaël, qui lui dévoile la honte de sa conduite et lui fait entrevoir, si elle y renonce, un bonheur inaltérable et la vie éternelle. Elle est fortement ébranlée, charmée même, par la doctrine qui vient de lui être exposée; mais la voix de Nicias la fait revenir à ses errements: « Non! je reste Thaïs! Thaïs la courtisane! » s'écrie-t-elle.

« A ton seuil, jusqu'au jour, j'attendrai ta venue », lui a dit Athanaël; en effet, la grâce ayant accompli son œuvre, Thaïs descend vers lui, au bas des degrés du portique où il s'est endormi. « Père, lui dit-elle, Dieu m'a parlé dans ta voix; me voici! » Elle consent à se laisser conduire dans un monastère de femmes et, sur le conseil d'Athanaël, elle livre aux flammes son palais et tout ce qu'il contient. Après cet autodafé de tout ce qui proclamait sa honte, elle s'enfuit, revêtue d'une robe de bure, avec Athanaël, malgré les efforts que Nicias et la foule opposent à son départ.

Le jeune cénobite, revenu à la Thébaïde, est en proie à une violente passion qu'avivent la vision, pendant son sommeil, des « sept esprits de la tentation » qui s'emparent de son âme au milieu de danses troublantes, et ensuite l'apparition de l'image de Thaïs avec le même air provocateur qu'elle avait montré au cours de la première entrevue chez Nicias. Dans une autre vision, il aperçoit Thaïs mourante, entourée de ses compagnes qui chantent: « Une sainte est près de quitter la terre ». Désespéré, fou de passion, il s'élance et court au monastère où, en effet, agonise, au milieu des religieuses, la courtisane convertie qui, sans écouter les accents violents par lesquels Athanaël exhale les élans de sa passion, lui rappelle ses salutaires enseignements et lui exprime son bonheur d'apercevoir le ciel s'ouvrir, les membres de la cour céleste accourir pour la recevoir en lui souriant, d'entendre les harpes d'or chanter et de respirer les parfums du ciel. Toujours, sous l'empire de sa passion, Athanaël reçoit dans ses bras Thaïs qui meurt en s'écriant: « Je vois Dieu ». Il tombe ensuite comme foudroyé, les traits convulsés, maudit par les voix d'En Haut et honni par les religieuses; mais son cri: « Pitié! » trouve un écho parmi les anges qui le répètent.

Ce livret est intelligemment construit pour fournir au musicien matière à une belle partition. Toutefois la fin nous paraît manquer de logique et de vraisemblance. Nous admettons que la présomption d'Athanaël et son refus de suivre les sages avis de Palémon aient mérité d'être punis par le désordre moral auquel il se trouve livré. Mais la logique des faits et la vraisemblance exigeraient que sa passion fût apaisée en présence de l'agonie extatique de Thaïs. Son attitude, en cette circonstance, imaginée sans doute pour dramatiser la situation par un contraste accentué, paraît inconséquente et choquante, en raison du caractère du personnage, de ses antécédents et de sa foi religieuse qu'il a conservée intacte au milieu des assauts de la tentation. Un retour subit sur lui-même eût été plus conforme à l'enchaînement de l'action et tout autant dramatique.

La musique que Massenet a adaptée à ce libretto porte l'empreinte des belles qualités du grand compositeur français. La mélodie y est claire et enveloppante, planant sur une harmonie savante dont les procédés sont bien personnels. Tous les musiciens connaissent le magnifique morceau symphonique « Méditation » intercalé entre le premier et le second tableau du deuxième acte. Il faudrait également signaler de nombreux passages des rôles de Thaïs et d'Athanaël et la phrase de Palémon plusieurs fois reproduite: « Ne nous mêlons jamais ». Les ensembles sont aussi traités avec une remarquable maîtrise.

L'Administration de l'Hippodrome nous informe que M. Borelli, 1er ténor d'opéra-comique, tiendra le rôle de Nicias, au lieu de M. Vialas, ténor léger, dont le nom figure à l'affiche.

— *Théâtre de Roubaix-Fontenoy* (Direction: Paul Douai; 6e année). — La tournée de Val Monca qui revient après un mois d'absence, donnera samedi 20 novembre, en soirée et dimanche 21 en matinée à 3 heures et demie et en soirée à 8 heures et demie, trois représentations du récent succès parisien: « Le crime d'un autre », drame en 3 actes. M. de Lorniel, du Théâtre de l'Athénée, tiendra le rôle de Marcel Royal qu'il a créé à Paris. On donnera également dans la même représentation: « Les Goules » ou la « Charmeuse de Vampires », drame en 2 actes de MM. Jean Lorrain et Charles Esquiner.

Une mise en scène toute spéciale est nécessaire pour cette dernière pièce. M. Paul Douai compte y apporter tous les soins ainsi qu'il l'a du reste fait tout dernièrement pour les représentations de « L'Homme qui tue ».

— *Un concert à l'Institut Populaire.* — On annonce que la « Chorale de l'Institut Populaire » organise pour le 12 décembre prochain, un magnifique concert. M. Vaillant, le distingué professeur de musique dont le talent est si apprécié à Roubaix, a promis son concours. Mlle J. Florquin, professeur de piano, et l'Artistic-Club Lillois, contribueront aussi au succès de cette fête.

Dès maintenant, les cartes d'entrée sont en vente à l'Institut Populaire, 71, rue Descartes.

TOURCOING

— « *Le Barbier de Séville* » *au Théâtre municipal.* — L'opéra-comique qui sera représenté jeudi soir n'est pas seulement l'une des œuvres principales du maestro Rossini, c'est un véritable chef-d'œuvre dans le genre comique. Il y a quatre-vingt-onze ans, à pareille époque, qu'il fut joué pour la première fois à Rome. Si l'accueil fut d'abord assez glacial, le revirement s'est rapidement produit; de nos jours, la vogue ne s'est pas démentie un instant: tout le monde applaudit le génie comique, original et caractéristique de cette partition d'une inspiration enjouée, conçue dans le style le plus gracieux et d'une finesse d'orchestration aussi délicieuse que variée.

Rossini écrivait et composait avec une célérité et une facilité déconcertantes; il était toujours prêt et son inspiration ne le quittait jamais. Matin et soir, sans devoir s'enfermer dans un cabinet de travail, parfois entouré d'amis tapageurs, il ébauchait ses plus belles mélodies, souvent sur le coin d'une table, à la première auberge venue, pendant qu'un piano de campagne râclait un air quelconque, ou bien encore dans le potin des coulisses, alors que sur la scène on répétait un de ses opéras. On prétend que « Le Barbier de Séville » a été terminé en treize jours, et cependant cette partition n'est pas seulement remarquable par l'inspiration qui est d'une richesse éblouissante, elle brille aussi par le style, par la verve, par la grâce ainsi que par sa forme et sa merveilleuse instrumentation.

Le livret est inspiré du « Barbier de Séville », cette comédie étincelante d'esprit et de verve dans laquelle Beaumarchais a présenté d'une façon si originale et de gaieté les types de vieux barbon jaloux et de valet fripon: Bartolo et Figaro restent des types pour ainsi dire classiques en comédie.

C'est donc bien un spectacle de gala, dans toute l'acception du terme, que MM. Santara offriront jeudi soir au public tourquennois; l'attrait de l'œuvre se doublera par la valeur des artistes que les directeurs ont appelés pour son interprétation.

— *Théâtre Municipal.* — Direction: Santara frères (2e année). — Jeudi 18 novembre (bureaux à 8 h., rideau à 8 h. 1/2), seizième représentation d'abonnement, grande soirée de grand gala, spectacle de famille des plus attrayants, une seule représentation du *Barbier de Séville*, opéra-comique en 4 actes (joué en entier) d'après Beaumarchais, paroles de L.-V. Durdilly, musique de G. Rossini. L'interprétation ayant à sa tête: Mme Castel, chanteuse légère de l'Opéra-Comique; M. Mathis, basse chantante de la Gaîté Lyrique; M. Cèbe, ténor léger de la Gaîté Lyrique. — Prix des places ordinaire.

La location est ouverte dès à présent au théâtre et au bureau de tabac de la Grand'Place. — La direction informe le public que les pièces jouées le jeudi ne seront plus redonnées, exception faite pour quelques ouvrages. — Un service de tramways est assuré à la fin du spectacle (lignes E et M).

SALLE ARTISTIQUE 59, Rue des Champs, Roubaix.

Ce soir à 8 heures Soirée de Gala. Avis est donné aux retardaires qui n'ont pas vu le célèbre Drame « Pour une Fille » qui se jouera pour la dernière fois ce soir toutes les autres vues paraîtront au programme ainsi que les Niffle-Baert, Duettistes comiques. Prix d'entrée: Fauteuils, 0 fr. 50; Secondes, 0 fr. 30. 75437d

NE PASSEZ PAS A LILLE

sans regarder attentivement les étalages de

MINET FRERES

Tailleurs et chemisiers, 6, r. des Manneliers. (Grande-Place de Lille). Suprême élégance. 46

La Sainte-Cécile

A ROUBAIX

— **Concordia-Harmonie.** — Cette société donnera dimanche prochain, 21 courant, ses aubades de Ste-Cécile.

En raison de l'état de santé de son chef, momentanément souffrant, l'audition annuelle sera retardée de huit jours et aura lieu en l'église de Sainte-Elisabeth, le dimanche 5 décembre, pendant la messe de dix heures. Banquet le même jour, à deux heures et demie du soir.

— **Le « Choral Nadaud »** donnera son exécution de Sainte-Cécile, le dimanche 21, à l'église Saint-Martin, à la messe de midi. Voici les morceaux qui seront exécutés: 1. « Ave Maria » (Rotgès), solo, M. Van Eeckhoutte; 2. « Benedictus » (J. Koszul), solo, M. Philippe Pollet; 3. « O Salutaris » (Mozart), solo par les sœurs. 4. « Grand Hymne » (A. Thomas). L'orgue sera tenu par M. G. Meyer. La seconde exécution aura lieu le 5 décembre prochain, en l'église du Sacré-Cœur, à la messe de midi.

Le banquet aura lieu le samedi 27 novembre, à huit heures précises, dans la salle des fêtes de la société.

6 GRANDS PRIX — HORS CONCOURS PARIS 1889 — **RHUM CHAUVET**

NORD

COUP DE FUSIL MYSTÉRIEUX A HONDSCHOOTE. — M. Decool, marchand de tissus à Hondschoote, se rendait lundi, avec son attelage à deux chevaux, au marché de Bergues. Il était environ cinq heures un quart du matin.

Un peu au-dessus de la « Maison Neuve » un coup de fusil retentit dans la nuit et un projectile passa à quelques centimètres devant les chevaux qui se cabrèrent et partirent à fond de train.

M. Decool raconta son aventure à des douaniers qu'il rencontra; ils se trouvaient malheureusement trop loin pour faire une ronde et rechercher l'auteur de ce méfait.

Détail bizarre, quelques minutes plus tard passait l'attelage de M. Potier, également négociant à Hondschoote, et qui se rendait aussi au marché de Bergues. A l'endroit précis où le coup de fusil avait été tiré sur l'attelage de M. Decool, une forte botte de paille barrait la route et les chevaux effrayés par cette vue refusèrent un moment d'avancer.

SUICIDE A THEM-SAINT-MARTIN. — M. Pierre Lerouge a été trouvé, vers sept heures et demie du soir, pendu dans son écurie, par M. Charles Tranoy, son beau-frère. Ce dernier s'empressa d'avertir le garde champêtre Delfolie, qui coupa la corde, mais le corps du désespéré était déjà froid. La mort devait remonter à 2 heures de l'après-midi.

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre

ASTHME

Bronchite Chronique

EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS

GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.

Mr CHL. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS

PAS-DE-CALAIS

SUICIDE D'UN PERE INDIGNE A LENS. — On a retiré, hier matin, du canal de Lens, le corps d'un homme qui paraissait y avoir séjourné environ trois semaines.

Dans les poches du noyé on trouva divers papiers au nom de Pierre-Joseph Vilet, 42 ans, originaire de Billy-Montigny.

Cet homme était recherché par la gendarmerie sous l'inculpation d'actes très graves qu'il aurait commis sur sa propre fille. C'est sans doute par crainte de la justice qu'il se sera noyé.

UN ENFANT FRAPPE SON PÈRE D'UN COUP DE COUTEAU A BOULOGNE. — Une vive discussion survenait hier soir, dans la maison qu'ils habitent, au Chemin-Vert, entre l'ouvrier saleur Auguste Poignant, 44 ans, et sa femme. Craignant que sa mère ne fût frappée, un des enfants, âgés de 12 ans, saisit un couteau et en frappa Poignant au-dessous de l'omoplate gauche. Le blessé fut conduit par sa femme à l'hôpital Saint-Louis, où on sutura la plaie. Il dut revenir une heure plus tard, une hémorragie s'étant déclarée, qui nécessita son admission d'urgence. Poignant n'a pas voulu porter plainte.

UN MINEUR SE NOIE A LENS. — Des passants ont retiré du canal de Lens, à la Deûle, à proximité du rivage des mines de Liévin, le cadavre du mineur Pierre-Joseph Villet, âgé de 42 ans, demeurant à Hénin-Liétard, originaire de Billy-Montigny.

On croit qu'il y a suicide, Villet se trouvant sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré contre lui, pour attentat à la pudeur.

UNE SEPTUAGÉNAIRE NOYÉE DANS L'ABREUVOIR A HURTEVENT. — Mme Vve Moriécourt, 77 ans, habitait avec sa sœur, chez son cousin, M. Jean-Baptiste Claisse, cultivateur. Celle-ci s'étant aperçue de l'absence de la première depuis un temps anormal, se mit à sa recherche. Ses investigations restèrent sans résultat tout d'abord. Après de longues recherches elle finit par la retrouver noyée dans l'abreuvoir de la commune. On suppose qu'il s'agit d'un accident et non d'un suicide.

PLUS DE

CONSTIPATION

Guérison rapide

Soulagement immédiat

en prenant le soir avant dîner

UN ou DEUX

GRAINS DE VALS

GRATIS et FRANCO, Échantillon sur demande. 86, Boulv Port-Royal, Paris

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du mardi 16 novembre

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Nerincx, vice-président.

Le choléra à Boom

M. Terwagne rappelle les faits. Il y a eu dix cas de choléra et six décès. On a pris des mesures mais tardivement. On n'a désinfecté que plusieur